



# SNES

## AIX - MARSEILLE

PRIX : 2 € - MENSUEL - N° 319 - AVRIL 2010

Collèges, lycées, lycées professionnels

*Tous ensemble*

# Pour un plan d'urgence éducative dans l'académie

## L'édito

**L**a politique du gouvernement et la majorité présidentielle ont été lourdement sanctionnées à l'occasion des élections régionales. Dans plusieurs secteurs, et en premier lieu dans les collèges et les lycées, la fronde s'étend contre les conséquences des choix politiques que le Président de la République n'entend pas remettre en cause : normalisation de la fonction publique par la Révision Générale des Politiques Publiques et la loi sur la mobilité des fonctionnaires, non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, down-sizing de l'Etat, de ses administrations et des services publics, cure d'austérité pour les fonctionnaires et les salariés, pour la protection sociale et les retraites.

Les décisions du paquet fiscal, du dumping fiscal au bénéfice des entreprises, de la TVA dans la restauration montrent que les moyens de financement de l'éducation nationale, des retraites, des services publics, existent en France, mais que les choix opérés par le gouvernement se font en faveur des catégories les plus aisées. Nos mobilisations ont permis de remettre au premier plan du débat public le sort réservé à l'Education Nationale.

Le manque de personnels atteint un niveau critique qui nous fait revendiquer un Plan d'Urgence pour l'académie d'Aix-Marseille. Mais l'enjeu principal des réformes en cours consiste à modifier profondément le fonctionnement du système éducatif pour renvoyer au local la

gestion de la pénurie et créer un service public d'éducation à l'ambition étroite : donner le minimum vital à tous, le « socle commun » jusqu'à 16 ans et de réserver le lycée aux 50 % d'une classe d'âge que l'on jugerait apte à aller jusqu'à la licence. L'ambition d'une véritable culture commune riche et diversifiée pour tous, d'un accès démocratisé aux savoirs émancipateurs, l'effort volontariste pour amener 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat seraient abandonnés.

Si la suppression de la carte scolaire et la réforme des lycées, qui consiste d'abord à donner toute latitude à l'établissement dans la définition des horaires et des formations, allaient à leur terme, les logiques libérales percuteraient de plein fouet le fonctionnement quotidien et concret de nos collèges et de nos lycées, avec des conséquences lourdes pour nos métiers. L'objectif est de mettre les établissements en concurrence les uns contre les autres, les élèves entre eux, les personnels entre eux. C'est cette analyse qui nous amène à refuser la mise en place du Conseil pédagogique, cheville ouvrière de l'autonomisation des établissements.

Le nouveau contexte politique et la force de nos mobilisations créent aujourd'hui une situation propice à des victoires, comme nous ne l'avions plus connu depuis de longues années.

Dès la fin des vacances de printemps, reprenons la bataille de l'opinion, reprenons l'action.

Laurent Tramoni

## Vaucluse

### Un monde absurde !

L'administration distribue en classe une information pour les demandes de dérogation dans le collège du Vaucluse le plus fuy.

Des élèves du collège Boudon de Bollène ont commencé le latin cette année. Ils devront l'interrompre l'année prochaine : l'Inspection Académique du Vaucluse ne prévoit qu'un groupe de latin par niveau.

Des collégiens de Jean Garcin à L'Isle-sur-Sorgue ont commencé un enseignement bilangue anglais/allemand en sixième. Ils devront l'interrompre en cinquième, faute de moyens.

L'Inspection Académique ne veut pas ouvrir de classes de SEGPA au motif, que dès qu'on en ouvre une dans le Vaucluse, elle se remplit !

Au lycée de Cavillon le rectorat prévoit 376 élèves en Seconde, n'accorde que 350 places et supprime ainsi une Seconde. Dans le même temps, le lycée privé le plus proche, lui, reçoit du rectorat les moyens pour ouvrir une nouvelle classe de Seconde.

N'arrivant pas à boucler les DGH des collèges, l'Inspection Académique du Vaucluse décide de diminuer les rémunérations ou d'alourdir le service des enseignants en supprimant les heures statutaires de cabinet en histoire-géographie et de laboratoire en SVT et Sciences-Physiques.

Un collègue de Vedène devrait faire un complément de service dans un autre établissement quand bien même tous ses collègues refuseraient de faire les HSA : ces heures seront transformées en BMP, pour un TZR ou un contractuel !

Et nul doute que vous, qui êtes en train de lire, connaissez bien d'autres situations ubuesques dans l'Education Nationale !

Inévitable quand on veut supprimer 16 000 postes dans un des services publics les plus utiles !

Au SNES, nous mettons toutes nos forces pour construire des réactions collectives, pour obtenir un plan d'urgence pour l'académie et en bout de course un collectif budgétaire au niveau national.

S2 Vaucluse



Merci aux collègues du Collège A. Rimbaud de Marseille pour leurs belles pancartes.

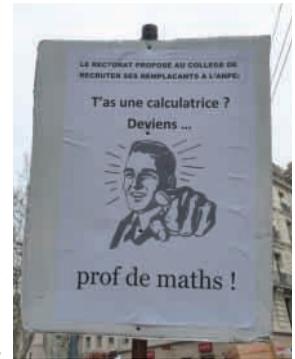
## Bouches-du-Rhône

### Marathon pour les postes

Trois demi-journées pour défendre les postes dans notre département ! Nous avons déjà gagné 12 postes, en défendant chaque situation, refusant le discours du "il n'y a pas de moyens" mais revendiquant sans cesse une augmentation de notre enveloppe budgétaire pour répondre aux besoins légitimes exprimés par toutes les délégations reçues à l'IA et tous les courriers que nous ont transmis les établissements. Pour gagner encore des postes nous avons réclamé et obtenu un nouveau CTPD extraordinaire le mercredi 31 mars bien déterminés à nous y battre à nouveau pour que de nouveaux postes soient maintenus ou ouverts, pour que les HSA soient diminuées, pour que les compléments de service soient moins nombreux.

Nous exigeons que le rectorat ouvre immédiatement des négociations pour la mise en place d'un plan d'urgence afin de rattraper le retard accumulé en matière de réussite scolaire. Aujourd'hui 99 postes sont encore supprimés dans notre département, c'est par notre haut niveau de mobilisation dans les établissements et lors des journées d'action que nous pourrions imposer au rectorat la prise en compte de nos revendications légitimes pour une rentrée 2010 ambitieuse.

S2 des Bouches-du-Rhône



## Alpes de Haute-Provence

### La «route haute» des effectifs des classés

Pour commencer, alors qu'une augmentation de 52 élèves est prévue, aucune création de poste n'était envisagée dans notre département.

Quelle ne fut pas ensuite notre surprise de découvrir la suppression de trois postes ! Après discussions nous avons réussi à sauver deux postes ce qui nous amène à un solde non satisfaisant d'un poste supprimé.

Autre incohérence : dans un département rural ne comportant que 18 collèges il va falloir trouver 295 heures en blocs de moyens provisoires : 45 h d'EPS et d'espagnol, 36 h de maths, 38 h de physique-chimie... et parmi ceux-ci des blocs de 11, 12, 15 voire 17h, en sachant que des HSA ont été imposées dans ces établissements....

Le nombre de services sur deux voire trois établissements est aussi en constante augmentation dans un département alpin aux routes difficiles : un poste à cheval sur Riez et Castellane (70 Km), un sur Banon et Oraison (40 Km). En clair une gestion comptable au mépris des personnels et de l'enseignement.

S2 Alpes de Haute-Provence

## Hauts-Alpes

### L'exemple symbolique du collège de Veynes

Les suppressions d'emplois au niveau national ont leur traduction départementale : les Hauts-Alpes sont passées de 425 postes en 2003 à 400 pour la rentrée 2010. Parallèlement, le nombre d'HSA n'a cessé de croître pour se "stabiliser" à 517 HSA pour la rentrée 2010, soit 28 ETP (équivalents temps plein), largement de quoi rétablir tous les postes supprimés ! Un collège mène, sur la DGH, une lutte exemplaire, le collège de Veynes, en grève du 22 au 26 février, qui s'est vu opposer une fin de non recevoir par l'Inspecteur d'Académie qui a exigé la reprise du travail avant de recevoir les enseignants en grève ! Dans ce collège, on justifie la réduction du nombre de classes de Troisième par une prévision précise de 87 élèves, multiple exact de 27, alors que ce seuil en ZEP était de 26 en 2008, ce qui n'aurait pas permis la réduction annoncée !

Nous demandons que l'on abonde la dotation au lieu de proposer un quelconque bricolage interne qui rognerait les horaires disciplinaires, avec des conséquences désastreuses pour ces élèves en difficulté.

Quant aux suppressions de postes proposées, nous refusons notamment la suppression du poste d'histoire-géographie au collège de Guillestre, sans aucune solution de repli pour cette collègue, qui s'est installée voici deux ans et investie sur ce poste, qui a deux enfants en bas âge dont l'un vient de naître, et que l'on remercie par une mesure de carte scolaire !

S2 Hauts-Alpes

## Les conséquences déléteres de la politique Chatel

Le Comité Technique Paritaire académique du 25 mars visait à finaliser la préparation de la rentrée 2010. Exercice difficile dans une académie qui, malgré son sous-encadrement chronique, ses retards en terme de scolarisation et les difficultés sociales des populations scolarisées, a perdu 10% de ses emplois d'enseignants depuis 2003. Confrontés à l'avalanche de demandes des établissements, en particulier des collèges des Bouches-du-Rhône, qui ne parviennent plus à financer des dispositifs essentiels, à maintenir des effectifs de classe raisonnables, à conserver leur potentiel d'enseignement, l'Inspection Académique des Bouches-du-Rhône et le rectorat ont été contraints de prolonger la phase de préparation pour continuer à recevoir les établissements et affiner le travail sur les postes. Un comité technique extraordinaire départemental et un groupe de travail académique ont du être reconvoqués pour tenter d'avancer. La pénurie de postes, l'inflation des heures supplémentaires et des compléments de service, va fortement compliquer l'activité professionnelle, déjà marquée par des conditions d'exercice détériorées voire critiques.

Laurent Tramoni

## Le printemps dans l'action



Depuis la rentrée, le SNES n'a eu de cesse que d'informer, d'analyser, de débattre avec les collègues et les parents. La mobilisation s'est construite progressivement au fil des réunions d'établissements, des actions locales, des temps forts nationaux. A partir de la grève du 21 janvier, la mobilisation est devenue majoritaire, quotidienne, et étendue à la plupart des établissements. La liste serait longue des établissements mobilisés, du collège de Veyne au collège de l'Estaque, du Lycée Paul Arène au Lycée Pagnol. Tous se sont retrouvés lors de la forte grève du 12 mars (57% de grévistes dans l'académie).

Entrée dans le métier, réforme des lycées, pouvoir du chef d'établissement, pénibilité des conditions de travail, absence de revalorisation, dotations critiques : les Inspections académiques et le Rectorat renvoient aux décisions nationales et le Ministre-porte parole est à la fois sourd et inaudible.

Le SNES entend poursuivre les luttes après les vacances de printemps pour tirer parti des mobilisations construites dans la durée. Après la sanction des urnes, nous avons l'opportunité de gagner, pour nos métiers, pour nos établissements, pour nos carrières, pour nos élèves : poursuivons dans l'unité et dans l'action.

L.T

## Plan d'urgence éducative pour l'Académie

Lors du comité technique paritaire académique, le SNES est intervenu pour relayer les inquiétudes, et parfois la colère des personnels, leurs revendications et leurs exigences. La situation de l'Académie d'Aix-Marseille justifie la mise en œuvre immédiate d'un plan d'urgence, comme le scandaient les personnels rassemblés devant le rectorat tout au long de la matinée. La nécessité d'un tel plan est notamment illustrée par la situation critique de nos collèges.

Il y a, dans bien des secteurs et des zones de notre académie, une véritable urgence éducative. Un plan répondant à cette urgence doit intégrer des aspects tant qualitatifs que quantitatifs, appuyés sur les retards sociaux et scolaires de l'académie, les difficultés de scolarisation, le déficit d'encadrement : rien que pour les collèges des Bouches-du-Rhône, il faudrait financer 650 emplois pour revenir à la moyenne des taux d'encadrement de France.

Nous pouvons dans chaque établissement faire l'analyse de la situation, élaborer des propositions, chiffrer les besoins, et nourrir ainsi de façon participative le plan d'urgence académique.

L.T



## Stagiaires à 18 heures Tous concernés !

Les nouveaux stagiaires ont droit à un tiers de leur temps de formation, contre deux tiers autrefois. Mais la formation n'est pas seulement divisée par deux : les 6 heures de formation sont à la charge de l'académie, autrement dit la formation n'est pas financée par le Ministère de l'Education Nationale. Et ce sont 67 postes qui disparaissent encore !

La circulaire ne l'y obligeait pas, mais la réalité si : le rectorat a dû annualiser les stagiaires en les affectant pour 18 heures dès la rentrée devant des classes. Comment se fera alors ce tiers de formation ?

Le Rectorat cherche forcément à ce que la formation soit la moins coûteuse possible : stages du PAF, échanges avec le tuteur comptabilisés dans le temps de formation, adaptation de la formation en fonction du profil du stagiaire, de son expérience antérieure éventuelle. Quant aux stages envisagés sur trois semaines, on ignore aujourd'hui ce qu'ils seront mais on imagine le dispositif de remplacement : après le stagiaire débordé, les vacataires sans formation, les élèves découvriront les étudiants admissibles... ou les retraités !

Formation écourtée, morcelée, dégradée, classes désemparées, sacrifiées, cette réforme est une honte pour l'Education Nationale : il faut continuer à la combattre.

Et elle ne concerne pas les seuls stagiaires : après l'explosion des barres de l'Inter suite aux suppressions de postes et au passage des stagiaires à 18 heures, c'est le mouvement Intra qui est en passe de se bloquer. Le rectorat définit 204 postes destinés aux stagiaires à 18 heures, qui seront prélevés avant le mouvement Intra sur l'ensemble des postes vacants. 200 postes dans les établissements les moins difficiles, parfois les plus prisés, 200 postes complets, sans complément de service, proches des principales agglomérations de l'académie. Les possibilités de muter sont réduites d'autant pour les titulaires. Ce sera un mouvement étriqué à l'heure où on nous parle de mobilité !

Nous avons demandé au rectorat de renoncer à passer les stagiaires à 18 heures et de revenir à la formation en alternance. Un CTPA extraordinaire se tiendra en mai à ce sujet. Il faut continuer, alerter les parents d'élèves et l'opinion. Il en va de nos métiers, il en va de la crédibilité du service public d'éducation.

Emilie Gendry, Julien Weisz, Caroline Chevé

### Militer dans son établissement

Jeudi 6 mai 2010 - 9h-17h

Collège Vieux-Port - Marseille

La section académique du SNES vous propose une journée de réflexion et de formation sur la présence et l'action syndicale dans l'établissement. Aider les collègues au quotidien, éclairer les enjeux des dossiers éducatifs et sociaux, organiser le débat et l'action dans son établissement, autant d'activités qui exigent du savoir-faire et de la réflexion collective.

Dans le contexte de renouvellement et de rajeunissement de la profession, ce stage est plus particulièrement destiné à ceux, jeunes collègues, nouveaux militants, qui continuent et renouvellent en même temps l'engagement syndical dans les établissements.

Nous vous proposons de travailler en atelier sur les thèmes suivants :

- Quel est le projet du SNES pour l'école et ses personnels ?
- A quoi sert le syndicalisme ?

### Souffrance au travail

Vendredi 23 avril 2010 - 9h-17h

Lycée Artaud - Marseille (à confirmer)

Que l'on parle de souffrance, de mal-être, de stress, de pénibilité ou de risques psychosociaux, la question est au cœur des relations de travail dans une société où l'individualisation des rapports sociaux (des rémunérations, des relations hiérarchiques, de la progression professionnelle...) pousse les salariés à l'isolement.

Dans l'Education nationale, le sujet reste pour partie tabou. Et pourtant nous savons tous à quel point la souffrance est présente dans notre secteur.

Quelle est la part de responsabilité des nouveaux modes de management ? Quelle est la part d'une organisation du travail qui ne prend pas en considération la réalité quotidienne ?

Nous vous proposons d'engager une dynamique de réflexion pour être force de proposition :

- Quelles réponses syndicales à la souffrance au travail ?

*Comment participer aux stages de formation syndicale ?*

Contactez la section académique ou consultez le site [www.aix.snes.edu](http://www.aix.snes.edu)  
Signalez votre participation au stage en vous inscrivant à [s3aix@snes.edu](mailto:s3aix@snes.edu)  
pour nous permettre d'organiser au mieux la journée.

SNES AIX - MARSEILLE N° 319 - Avril 2010

Publication du SNES Aix-Marseille

12, place du Général-de-Gaulle - 13001 Marseille - Tél. 04.91.13.62.80 - Fax 04.91.13.62.83

Directeur de publication : J. DRAGONI - Photos : Nadine Baggioni-Lopez

Imprimerie SEILPCA - 19, cours d'Estienne-d'Orves - 13001 Marseille - Tél. 04.91.57.75.00

Périodique inscrit CPPAP 0210 S 05476 - Dépôt légal : 19 février 2009 - ISSN 0395-384 X

Tiré à 6 500 exemplaires - Prix : 2 € - Imprimé sur papier certifié PEFC (forêts gérées de façon durable)

# 95%

des clients  
du CME déclarent

# S'Y SENTIR BIEN

Crédit  Mutuel  
Enseignant

n°1  
de la relation  
client

Crédit Mutuel Enseignant Aix-Marseille

• Marseille : 65, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. : 0 820 02 56 49 - E-mail : [cme13@creditmutuel.fr](mailto:cme13@creditmutuel.fr)

• Aix en Provence : 6, place Jeanne d'Arc - 13100 Aix en Provence - Tél. : 0 820 30 01 85 - E-mail : [cme13aix@creditmutuel.fr](mailto:cme13aix@creditmutuel.fr)

Ces résultats sont issus des études : EDInstitut réalisée en mai-juin 2008 auprès d'un échantillon de 14 045 personnes, dont 1 182 enseignants et assimilés, du Podium de la relation client 2008 TNS Sofres BearingPoint (avril 2008 auprès de 4 000 personnes) et de l'étude réalisée en janvier 2008 par Cosmosbay-Vectis, Publi-News et Toluna auprès d'un échantillon de 3 161 clients des neuf principales banques de détail en France.